

Définitions, sources, méthodologie et pour en savoir plus

Définitions

Dans la présente publication, la **Vallée de la Seine** est constituée des régions Île-de-France et Normandie, un territoire qui correspond à celui défini pour le schéma stratégique pour le développement de la Vallée de la Seine et du Contrat de Plan Interrégional État Régions (CPIER) associé.

Il n'existe pas de contour officiel de la filière logistique. Les champs retenus par l'Insee pour définir ce secteur (**l'approche sectorielle** ► **figure 34**) et les métiers logistiques (**l'approche fonctionnelle** ► **figure 35**) sont précisés ici.

De plus, et sauf mention contraire explicite, dans cette étude :

- le terme « **poste** » désigne les **postes non annexes** hors intérim, présents le 31/12 ou la dernière semaine de décembre ;
- le terme « **établissement** » désigne les établissements marchands, actifs et hors particuliers employeurs ;
- le terme « **entreprise** » désigne l'entreprise au sens juridique du terme, i.e. l'unité légale.

Entreprise individuelle :

Une entreprise individuelle est une entreprise en nom propre ou en nom personnel. L'identité de l'entreprise correspond à celle du dirigeant, qui est responsable sur ses biens propres. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont composées des commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Postes non annexes :

Un poste est « non annexe » si la rémunération est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et que le rapport nombre d'heures/durée est supérieur à 1,5.

Taux de dépendance :

Le taux de dépendance des emplois salariés d'une zone est défini comme le rapport entre les emplois salariés des établissements implantés dans la zone dépendant de centres de décision extérieurs à cette zone et le total des emplois salariés de la zone. Le taux de dépendance des établissements d'une zone est défini comme le rapport entre les établissements implantés dans la zone dépendant de centres de décision extérieurs à cette zone et le total des établissements de la zone.

Taux de recours à l'intérim :

Le taux de recours à l'intérim est le rapport entre le nombre de salariés employés en intérim et le nombre total de salariés, pour une profession donnée ou pour l'ensemble des professions.

Zone d'emploi :

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Sources

Cette étude s'appuie sur les sources suivantes :

La base Tous salariés (BTS) :

Les Bases Tous Salariés sont des fichiers statistiques annuels de données individuelles sur l'ensemble des salariés, produites à partir de déclarations administratives de leurs employeurs. Ces bases renseignent sur le type d'emploi et de rémunérations perçues pour chaque salarié. Pour l'Insee, les Bases Tous Salariés (BTS) permettent donc de produire des statistiques structurelles sur les salaires et l'emploi.

Le champ de diffusion inclut les salariés du secteur privé et des entreprises publiques, ceux des trois fonctions publiques, ainsi que ceux des particuliers employeurs.

Le Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) :

Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. L'objectif principal est de servir de base à des études nationales ou locales, pour décrire le tissu économique d'un territoire donné jusqu'au niveau de la commune.

Flores couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le secteur d'activité et le type d'employeur (public ou privé, y compris les particuliers employeurs).

Flores est construit pour l'essentiel à partir de la Base Tous salariés.

Le Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE) :

Le Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE) est le système d'information pour la diffusion et l'étude de la démographie des entreprises et des établissements.

► 34. Champ de l'approche sectorielle

Segment ou activité logistique - Code	Segment ou activité logistique - Intitulé
1^{er} segment logistique	Logistique terrestre
49.20Z	Transports ferroviaires de fret
49.41A	Transports routiers de fret interurbains
49.41B	Transports routiers de fret de proximité
49.41C	Location de camions avec chauffeur
49.50Z	Transports par conduites
52.21Z	Services auxiliaires des transports terrestres
52.29A	Messagerie, fret express
77.12Z	Location et location-bail de camions
77.31Z	Location et location-bail de machines et équipements agricoles
2^e segment logistique	Logistique aérienne
51.21Z	Transports aériens de fret
52.23Z	Services auxiliaires des transports aériens
77.35Z	Location et location-bail de matériels de transport aérien
3^e segment logistique	Logistique portuaire et maritime
50.20Z	Transports maritimes et côtiers de fret
50.40Z	Transports fluviaux de fret
52.22Z	Services auxiliaires des transports par eau
52.24A	Manutention portuaire
77.34Z	Location et location-bail de matériels de transport par eau
4^e segment logistique	Affrètement et organisation des transports
52.29B	Affrètement et organisation des transports
5^e segment logistique	Conditionnement et entreposage
46.17A	Centrales d'achat alimentaires
46.19A	Centrales d'achat non alimentaires
52.10A	Entreposage et stockage frigorifique
52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique
52.24B	Manutention non portuaire
82.92Z	Activités de conditionnement
6^e segment logistique	Services
49.42Z	Services de déménagement
53.10Z	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel
53.20Z	Autres activités de poste et de courrier

Note : Les activités logistiques sont définies au niveau des sous-classes (niveau 5) de la NAF rév. 2, 2008.

Liaisons financières, le répertoire français sur les groupes (Lifi) :

Le système d'information Lifi décrit les liaisons financières entre sociétés. Il permet d'identifier et de caractériser les groupes de sociétés opérant en France et de déterminer leur contour sur le territoire national. Lifi constitue ainsi le répertoire français des groupes de sociétés.

Lifi est basé sur la connaissance la plus complète possible des liens de détention capitalistique entre sociétés (ou liaisons financières).

L'enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM) :

Cette enquête est pilotée par le service des données et études statistiques (SDES)

au sein du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Elle permet de mesurer le transport routier de marchandises et le kilométrage des poids lourds sur le territoire national ou à l'étranger, pour le compte d'autrui et pour compte propre.

Pour en savoir plus

- **Balcone T., Comte S., Horvais A-S., Jerrari K.**, « La Normandie, un territoire avec une assise logistique portuaire et maritime importante », Insee Analyses Normandie n° 121, mars 2024.
- **Babet C., Huyghues Despointes H., Jaluzot L.**, Bilan annuel des transports en 2022, Sdes, novembre 2023.

- **Chartier F., Ducatel V., Lainé F., Niang M.**, Les tensions sur le marché du travail en 2022, Dares Résultats n° 59, novembre 2023.
- **Éblé S., Lefèvre L.**, Les Hauts-de-France, première région logistique française, Insee Analyses Hauts-de-France n° 160, octobre 2023.
- **Gauthey G., Senigout E.**, Métiers de la logistique : six salariés du dix exercent en dehors du secteur, Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 129, avril 2023.
- **Babet C. & al**, Chiffres clés des transports – Édition 2022, Sdes, mars 2022.
- **Mura B., Levouin C., Louza T., Reboul J-L., Silvestre E.**, Plus de 460 000 emplois liés à la logistique dans la Vallée de la Seine, Insee Dossier Normandie n° 12, juin 2018. ●

► Avertissement

Le contour de la filière logistique, qu'il s'agisse de l'approche sectorielle ou de l'approche fonctionnelle, a évolué depuis la précédente étude réalisée en 2018 par la direction régionale de l'Insee Normandie avec LSN ► [pour en savoir plus](#). De plus, les sources mobilisées sont également différentes :

- Flores a succédé au processus Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) en 2017. Les résultats issus de Flores et de Clap ne sont pas comparables, ils ne peuvent donc faire l'objet d'aucune analyse comparative en évolution. En particulier :
 - Clap était établi à partir du répertoire Sirene alors que Flores est constitué à partir des déclarations des entreprises employeuses ;
 - La notion de postes annexes/non annexes n'existait pas dans Clap.
- « Base Tous Salariés » a remplacé à partir de 2017 la plupart des déclarations sociales, et notamment les déclarations annuelles de données sociales (DADS), dans le cadre de la simplification des démarches administratives des entreprises (loi Warsmann du 22 mars 2012). Par conséquent, il n'est ni juste, ni possible de comparer les résultats de la présente publication avec la précédente.

► 35. Champ de l'approche fonctionnelle

Métier logistique - Code	Métier logistique - Intitulé	Activité principale de l'établissement retenue
1^{re} famille de métiers logistiques	Transport de marchandises	
389A	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	Toute sauf l'activité de transport de voyageurs
389C	Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande	Toute sauf l'activité de transport de voyageurs
466B	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	Toute
466C	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	Toute sauf l'activité de transport de voyageurs
480B	Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche	Toute sauf les activités de transport de voyageurs et de pêche
546C	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	Toute
641A	Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	Toute
643A	Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	Toute
654B	Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés (sauf remontées mécaniques)	Les activités de transport de marchandises et d'entreposage
655A	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	Toute sauf l'activité de transport de voyageurs
656B*	Matelots de la marine marchande (salariés)	Toute sauf l'activité de transport de voyageurs
656C*	Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (salariés)	Toute sauf l'activité de transport de voyageurs
676B	Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	Toute
676D	Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	Toute sauf l'activité de transport de voyageurs
2^{de} famille de métiers logistiques	Entreposage et manutention	
387B	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	Les activités de transport de marchandises, d'entreposage et de commerce+ les établissements exploitant un entrepôt de plus de 5 000 m ²
477A	Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	Les activités de transport de marchandises, d'entreposage et de commerce+ les établissements exploitant un entrepôt de plus de 5 000 m ²
487A	Responsables d'entrepôt, de magasinage	Toute
487B	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	Toute
651A	Conducteurs d'engin lourd de levage	Les activités de transport de marchandises, d'entreposage et de commerce+ les établissements exploitant un entrepôt de plus de 5 000 m ²
651B	Conducteurs d'engin lourd de manœuvre	Les activités de transport de marchandises, d'entreposage et de commerce+ les établissements exploitant un entrepôt de plus de 5 000 m ²
652A	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	Toute
652B	Dockers	Toute
653A	Magasiniers qualifiés	Toute
676A	Manutentionnaires non qualifiés	Les activités de transport de marchandises, d'entreposage et de commerce+ les établissements exploitant un entrepôt de plus de 5 000 m ²
676C	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	Toute

Note : Les métiers logistiques sont définis au niveau des professions (niveau 4) de la PCS 2003.

* : nomenclature PCS-ESE 2003.